

Procès-Verbal du conseil municipal du 23 septembre 2025

Conseillers présents : Mesdames ANTON, DIMOND, GALIBERT, GROS, JEFFREDO, PLANAT,

Messieurs BEDNARSKI , BOUDOURESQUES, FONGARO, SALIÈGE, maire, SIGE, VANGEL

Absents excusés : Mme MORIN, Mme SUNE qui a donné pouvoir à Mme JEFFREDO, M. CHRISTOPHEL qui a donné pouvoir à M.SALIEGE

Secrétaire de séance : Dominique JEFFREDO

Approbation :

Le Procès-Verbal du CM du 15 Juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

34-2025 : Vente d'un camion

Il s'agit de vendre le camion que nous avons remplacé en 2025. Le maire demande donc à l'assemblée délibérative de l'autoriser à le vendre.

Délibération votée à l'unanimité

35-2025 : Don aux sinistrés des corbières

Le maire expose à l'assemblée le souhait de pouvoir témoigner de notre solidarité aux sinistrés des corbières. L'association Aude Solidarité est officiellement chargée de coordonner la collecte de fonds..

Le maire propose après échanges de faire un don de 1000€.

Délibération votée à l'unanimité

36-2025 : Subvention exceptionnelle aux pompiers

Toujours dans le cadre de l'incendie qui a frappé les Corbières, notre caserne de pompiers Azille/Pépieux a été fortement sollicitée. Le maire propose à l'assemblée de faire un don à l'amicale des sapeurs-pompiers d'un montant de 800€.

Délibération votée à l'unanimité

37-2025 : Lancement de la 1ère tranche des travaux au foyer rural

Le dossier de demandes de subvention de la 1^{ère} tranche des travaux de réhabilitation du foyer rural est bouclé.

Le fonds vert nous accorde une subvention de 40% sur l'ensemble des travaux hors démolition.

Le Département nous accorde une subvention de 71480€

La Région devrait accorder une subvention de 20000€, après passage en commission le 3 octobre.

Le total des subventions s'élèverait à 244 297€. Il resterait à financer par la commune, sur cette première tranche, un montant H.T. de 151 687.65 € et la TVA pour 79 197.02 € (récupérable en partie par le FCTVA dans deux ans). Soit un total à financer à ce jour de 230 884.67 €. Nous avons déjà inscrit au budget 2025, une dépense nette de 158 394.05 €. Il resterait à inscrire au budget 2026 la somme de 76 490.62 € pour financer la première tranche, sous réserve du résultat de l'appel d'offres.

Nos financeurs (Etat et Département) se sont engagés à subventionner les 2 tranches à venir.

Le maire demande à l'assemblée l'autorisation de lancer l'appel d'offres pour cette 1^{ère} tranche.

Délibération votée à l'unanimité

Discussions / Informations

Point travaux

Le maire fait le point sur les travaux en cours et à venir :

- Pumptrack : les travaux seront réalisés en novembre
- Antenne Orange : date de mise en service inconnue à ce jour
- Aire de camping-car : fin d'année 2025
- Allées Pôl Lapeyre : démarrage des travaux le 13 janvier
- Vidéoprotection : Mise en service fin année 2025

Aménagement du local médical : nous avons reçu un 1^{er} devis de 15 000 HT.

Tour de table

Jean Sigé : M. Sigé demande des détails quant au possible rachat du bureau de tabac. Le maire a rencontré un potentiel acheteur qu'il a mis en relation avec M. Dumond. Par ailleurs, M. Sigé constate que les incivilités dans la gestion des déchets ne s'arrêtent pas malgré les risques encourus par les contrevenants.

Gilles Fongaro : M. Fongaro fait un point d'étape sur les vendanges. C'est une année historiquement faible en production malgré une surface de culture plus importante que les années précédentes (la cave jusqu'alors n'est pas touchée par l'arrachage des vignes). Les acheteurs bougent un peu. La fin des vendanges est prévue le 26/09 ou au plus tard le 28/09.

Chantal Planat : Mme Planat demande comment la DDTM a été saisie pour vérifier la salubrité d'un logement place de la mission ? C'est le locataire qui a saisi directement le service concerné.

Joëlle Galibert : Mme Galibert signale des remontées d'odeurs venant des égouts allées de La République la semaine dernière.

Ce phénomène a perduré plusieurs jours. Le maire demande aux conseillers de faire remonter les incidents dès qu'ils sont constatés de façon à ce que la prise en charge en soit faite.

Il y a à nouveau des rats. Nous allons refaire dans panneaupocket et sur le prochain Azille Info une communication sur les produits que nous pouvons distribuer gratuitement aux administrés.

Mme Galibert souligne ensuite la réussite qu'a été la fête locale particulièrement cette année.

Mme Dimond demande où en est le projet d'Azille Sports Loisirs au stade. Le maire indique que les piliers en béton ont été retirés. L'association a rencontré les techniciens du Département. L'argent sera débloqué au fur et à mesure de l'avancement de l'aménagement du stade.

Géraldine Anton regrette qu'il n'y ait pas de bus de ramassage pour les jeunes scolarisés en CFA à Lézignan.

Questions diverses

Mme Jeffredo fait part au conseil des points suivants :

Panneaupocket : une évolution de l'application met à disposition de tous, la possibilité de faire des signalements de tous ordres à la municipalité. Nous allons communiquer sur le sujet d'ici la fin du mois de septembre.

Le dossier de l'appel d'offre pour la restauration de l'Eglise est terminé avec le concours très précieux de Carcassonne Agglo. La publicité va être faite dans l'indépendant dès le vendredi 26 septembre.

Octobre rose : En partenariat avec Azille Sports Loisirs nous organisons une Course de 11 kms et une marche de 5.5 kms le 11 octobre au matin. Cette année 2 bénévoles de la ligue départementale contre le cancer seront présentes pour faire de l'information sur le dépistage du cancer du sein.

Ramassage des déchets : Le COVALDEM nous a informés que 3 points de collecte doivent être supprimés dans la mesure où les conducteurs ont soit du mal à manœuvrer soit l'obligation de faire une marche arrière, ce qui leur est désormais formellement interdit.

Il s'agit de l'impasse de l'Ermitage, rue du Théron et du point de collecte installé tout au bout de la rue de l'Alaric.

Le COVALDEM se charge de la communication auprès des habitants concernés.

Handisport : la commune a accueilli le 18 septembre une étape du 23 -ème tour de l'Aude. Environ 80 participants à qui nous avons pu servir un petit déjeuner.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 19h55.